

Redevance incitative : règlement du 4ème trimestre 2019



Les factures, portant redevance incitative au titre du 4ème trimestre 2019 vont parvenir prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Depuis le 9 janvier 2020, le règlement par chèque de la redevance (à l'ordre d'ALPHA) est à envoyer à :

ALPHA

TSA 80600

69626 VILLEURBANNE CEDEX

Nous vous rappelons que la redevance permet de financer la collecte et le traitement de vos déchets.

Le règlement sera à effectuer avant le 14 février 2020.